



Application jugement tribunal de proximité

Par **murvaux**, le **14/11/2012 à 12:13**

]Bonjour,
Suite à un litige qui m'opposait à un fournisseur de téléphonie, le tribunal de proximité a condamné la société en date du 30/09/2011 à me verser 60 € et 250 € (condamnation et dommages et intérêts avec intérêts au taux légal)
A ce jour, la société n'a pas donné suite à ce jugement malgré mes rappels (téléphone et courriers) rnJ'ai pris contact avec un huissier, celui ci me demande 120 € de provision, cela me semble énorme rnExiste t-il un e possibilité de forcer la société a rembourser cette somme ?rnAvec tous mes remerciements pour votre réponse et votre aidernCordialement